



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
◆ ◆ ◆
REUNION DU MARDI 11 OCTOBRE 2022
◆ ◆ ◆
COMPTE RENDU

L'An deux mille vingt-deux, le 11 octobre, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 5 octobre 2022, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer. La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président. Mme Martine PHILIPPE, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRÉSENTS : M BOREGGIO Sylvain, Mme COULONG Rosine jusqu'à 18h56 (dossier 6), M DOSSANG Guy, M ETTAZAOUI Driss, Mme HANNOTEAUX Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LUVINI Françoise à partir de 18h30 (dossier 2), M MABIRE Arnaud, M PAVON Jean-Pierre, M PRIEZ Rémi, Mme REVEL Ketty, M ROYOUX Claude, M VEYRI Timour, M ERRAMMACH Youssef, M RIGAL-ROY Olivier, M RONNE Christian, M CRETOT Didier, M JUPILLE Pascal, M COMONT Alain, Mme BERTIN Sophie, Mme JAUPITRE Isabelle, M ALBENQUE Roger, M ALLAIN Philippe, M ALORY Christophe, M ASMONTI Gérard, Mme BANDELIER Lysiane, Mme BARILLER France, Mme BAYRAM Servane, M BERNARD Franck, M BIET Francis, Mme BONNARD Carine, Mme BROCHAND-DULAC Gabrielle, M BRULARD Thierry, M CAILLEUX Jean-Michel, Mme CANEL Françoise, M CARIOT Geoffrey, M CARRETTE Christophe, Mme CASTELNAU Caroline, M CHOKOMERT Patrice, M CLOMENIL Joël, Mme COLLIN Isabelle, M CONFAIS Max, M CONFAIS Stephane, M CUFFAUX-CLAMAMUS Geoffrey, M DESGROUAS Eddy, M DESSAINT Didier, Mme DOSSOU-YOVO Marie-Louise, M DULONDEL Michel, M FINIX Richard, M GAUTIER Francis, M GILLES Hervé, M GRIPPON Noel, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, Mme HANNE Nadine, M HEROUARD Jean-Paul, M HUBERT Xavier, Mme LAGOUGE Nathalie, Mme LE GOFF Hélène, M LEFRANÇOIS Thierry, Mme LEMARIÉ Anne-Marie, Mme LEMONNE Christine, Mme LEROUX Stéphanie, M LESELLIER Guy, M LEVERT Cedric, M MAILLARD Jean-Marie, Mme MARAGLIANO Francine, M MARTIN Jean-Marie à partir de 18h45 (dossier 5), M MIELOT Roger, M MOMPER Jean-Luc, M MORILLON Marc, Mme NEANT Jocelyne, M NOGARÈDE Alain, M NORBLIN Raphael, M PATTYN Patrick, M PERRIN Marc, Mme PHILIPPE Martine, M PICHOS Jean-Pierre, Mme RAMETTE Brigitte, Mme RIVIERE Eveline, M ROUGER Guillaume, M ROUSSEL Emmanuel, Mme SALVAT Laure, M SAULNIER Robin, Mme SAVEL Frédérique, M SCHALLER Didier, M SENKEWITCH Georges, M SIMON Stéphane, M TANGUY Martial, Mme TREMEL Emmanuelle, M VOLTOLINI Damien, M ZAYANI Abdé, Mme SOLLIER-CANTAIS Jeanine suppléante de M DOUARD Daniel, M MAUCOLIN Bertrand suppléant de M BARRAL Fernand, M DAUCHEZ Philippe suppléant de M HEBERT Dominique, Mme SAKOU Virginie suppléante de M JARRY Jacky.

ONT DONNÉ POUVOIR : M Mohamed DERRAR a donné pouvoir à Mme Francine MARAGLIANO, M Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à M Driss ETTAZAOUI, Mme Christiane MURCIA a donné pouvoir à Mme Lysiane BANDELIER, M Cédric ROUSSEL a donné pouvoir à M Guy DOSSANG, Mme Colette BLANCHARD a donné pouvoir à M Claude ROYOUX, M Rachid MAMMERI a donné pouvoir à M Alain NOGARÈDE, Mme Marianne PLAISANCE a donné pouvoir à M Emmanuel ROUSSEL, Mme Françoise LUVINI a donné pouvoir à Mme France BARILLER jusqu'à 18h30, Mme Dominique SAUVE a donné pouvoir à Mme Maryvonne HANNOTEAUX, M Fabrice BOSSUYT a donné pouvoir à M Hervé GILLES, M Philippe GUILLEN a donné pouvoir à M Jean-Marie MARTIN (18h45 dossier 5), Mme Aurélie LEMOINE a donné pouvoir à M Guy LEFRAND, M Robert CHAPLAIS a donné pouvoir à Mme Hélène LE GOFF, M Erkan ADIGUZEL a donné pouvoir à Mme Servane BAYRAM, M Jean-Luc BOUILLIE a donné pouvoir à Mme Caroline CASTELNAU, M Laurent CORNE a donné pouvoir à M Abdé ZAYANI, Mme Stéphanie AUGER a donné pouvoir à M Jean-Pierre PAVON, Mme Karène BEAUVILLARD a donné pouvoir à M Arnaud MABIRE, Mme Patricia LEON a donné pouvoir à M Noel GRIPPON, Mme Diane LESEIGNEUR a donné pouvoir à M Xavier HUBERT, M Rabah IDIR a donné pouvoir à M Timour VEYRI, M Michel CHAUVIN a donné pouvoir à Mme Carine BONNARD

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Mme DURANTON Nicole, M JEANNE Emeric, Mme BOCAGE Sophie, M CRISTOBAL Florent, M DE LANGHE Christian, M MARQUAIS Raynald.

ORDRE DU JOUR

CONSEIL

- 1 - Bureau communautaire d'Evreux Portes de Normandie - Election d'un nouveau Vice-président suite à la démission de M. Rémi PRIEZ
- 2 - Syndicat mixte EPN/CCPC – Désignation d'un nouveau représentant d'EPN en remplacement de M. Rémi PRIEZ
- 3 - EPIC Le Comptoir des Loisirs - Office de tourisme et de commerce – Conseil de Direction – Remplacement de M. Rémi PRIEZ
- 4 - TANGRAM – Conseil d'administration – Remplacement de M. Rémi PRIEZ

ENERGIE

- 5 - Plan local de sobriété énergétique

ATTRACTIVITÉ

- 6 - Commune d'Evreux - Vente du bâtiment "Banque de France" - Espace Co Working
- 7 - Aide à l'immobilier d'entreprise - TRADEMOS - Acquisition et aménagement de nouveaux locaux
- 8 - Parc d'activités des Surettes - Commune de Normanville - Cession d'un terrain à la société Transport TSE
- 9 - Parc d'activités de la Croix Prunelle - Commune de St André de l'Eure - Cession d'un terrain à la société VIMARD TP.
- 10 - Parc d'activités de la Croix Prunelle - Commune de Saint André de l'Eure - Cession de foncier économique à CAMERON CARROSSERIE - Modification de la délibération N° 2022-04-05/01
- 11 - Guichainville - ZAC du Long Buisson III - Vente par la SHEMA d'un terrain pour la construction du Centre aquatique
- 12 - Guichainville - Long Buisson III - Vente par la SHEMA d'un terrain pour la construction du pôle santé

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 13 - ZAC Long Buisson 3 Approbation du compte rendu annuel à la collectivité pour les exercices 2020 et 2021 - Etat prévisionnel des Dépenses et Recettes
- 14 - Projet urbain partenarial - Commune d'Epieds - Extension du réseau d'eau potable rue du Moulin
- 15 - Commune de Grosseoeuvre - Achat d'une parcelle aux consorts Le Bihannic
- 16 - Commune d'Evreux - Déclassement d'une partie de la parcelle AY numéro 69 - Vente à la SAIEM AGIRE
- 17 - PLUiHD - Approbation de la modification n°2

DEVELOPPEMENT DURABLE

- 18 - Festival de l'Environnement 2022 - Subvention

TOURISME ET GRANDS ÉVÈNEMENTS

- 19 - Association Sportive Automobile Club Andrésien (ASACA) - Rallye ' Plaines et Vallée ' 48ème édition Subvention de fonctionnement 2022

EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL DE L'HABITAT

- 20 - Dispositif Habitat Privé - Plans de sauvegarde Aubépine et Acacia 2 - Poursuite de l'action
- 21 - Guichet de la Rénovation énergétique FRANCE RENOV - Avenant 1 - Adhésion 2022
- 22 - Conseil Départemental - Fonds Solidarité Habitat - Participation EPN - Abondement 2022
- 23 - Délégation des Aides à la Pierre 2007-2012 - Clôture comptable - Régularisation

POLITIQUE DE LA VILLE

- 24 - Evreux - NPRU - Mon Logement 27 - Réhabilitation de 90 logements immeubles Bourgogne Tilleul Subvention communautaire
- 25 - Gestion Urbaine et Sociale de Proximité - Avenant n° 3 à la convention cadre
- 26 - Contrat de ville - 3ème phase de programmation 2022

EAU ET ASSAINISSEMENT

- 27 - Aviron - Extension de l'assainissement collectif - Fixation du prix du branchement forfaitaire Eaux Usées
- 28 - Rapports Annuels Prix et Qualité du Service Eau, Assainissement Collectif et non Collectif 2021 Approbation
- 29 - Règlements de service Eau Potable, Assainissement et Assainissement non collectif - Modification
- 30 - Syndicat d'adduction d'eau de la Paquetterie – Adhésion d'Evreux Portes de Normandie pour le compte de la commune de Muzy

EAU ET ASSAINISSEMENT

- 31 - Stratégie foncière pour la protection de la ressource en eau 2022-2030
- 32 - Vallée de l'Iton - Suivi qualitatif et quantitatif de la nappe d'eau souterraine - Installation d'un piézomètre - Convention de mise à disposition de terrain EPN/MonLogement27

33 - Mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)- Campagnes 2023 à 2027
Projet agro-environnemental et climatique 2022 (PAEC) – Candidature d'EPN

VOIRIE

34 - Commune de Cierrey - Assainissement en traverse RD 669 - Subvention d'équipement

35 - Commune de Irreville - Assainissement en traverse RD 10 - Subvention d'équipement

36 - Commune de Saint Martin La Campagne - Assainissement en traverse RD 544 et 39 - Subvention d'équipement

37 - Déviation sud-Ouest d'Evreux - Réalisation - Convention de financement

38 - Projet d'aménagement en 2x2 voies de la RN13 Evreux-Chaufour - Concertation préalable – Positionnement d'Evreux Portes de Normandie

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

39 - Conservatoire à Rayonnement Départemental - Tarifs de la billetterie des spectacles professionnels

MARCHES PUBLICS

40 - Désignation d'un nouveau représentant EPN pour l'exécution des mandats publics conclus avec la SPL Evreux Normandie Aménagement

FINANCES

41 - Attribution des compensations définitives 2022

42 - Décision modificative N°2

43 - Modification d'AP/CP

44 - Reprise de provision créance douteuse budget assainissement

45 - Provisions pour dépréciation d'actifs circulants - Modification de la délibération N°2022-06-28/71

REVENUS ET CHARGES

46 - Gratuité des équipements sportifs utilisés par les lycéens et assimilés - Convention EPN/Région Normandie/Etablissements

47 - Maison de l'Europe - Subvention fonctionnement 2022

48 - Attribution de fonds de concours d'investissement aux communes

Le Conseil communautaire :

☞ **ADOPTÉ** le Procès-verbal littéral de la séance du Conseil communautaire du 11 octobre 2022

1 - Bureau communautaire d'Evreux Portes de Normandie - Election d'un nouveau Vice-président suite à la démission de M. Rémi PRIEZ

☞ Les résultats de l'élection du 14ème Vice-président, à bulletins secrets sont les suivants :

Candidats : M. Stéphane SIMON et M. Didier CRETOT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants 116

Nombre de bulletins blancs 3

Nombre de suffrages déclarés nuls 0

Nombre de suffrages exprimés 113

Majorité absolue 57

Ont obtenu :

M. Stéphane SIMON 59 voix

M. Didier CRETOT 54

M. Stéphane SIMON a été proclamé 14ème Vice-président et immédiatement installé.

2 - Syndicat mixte EPN/CCPC – Comité Syndical - Désignation d'un nouveau représentant d'EPN en remplacement de M. Rémi PRIEZ

☞ **DESIGNE** M. Stéphane SIMON, nouveau représentant d'EPN au sein du Comité syndical du Syndicat mixte EPN/CCPC en remplacement de M. Rémi PRIEZ

3 - EPIC Le Comptoir des Loisirs - Office de tourisme et de commerce – Comité de Direction – Remplacement de M. Rémi PRIEZ

☞ **DESIGNE** M. Stéphane SIMON, représentant d'EPN au sein du Comité de direction du Comptoir des Loisirs en remplacement de M. Rémi PRIEZ

4 - TANGRAM – Conseil d'administration – Remplacement de M. Rémi PRIEZ

☞ Les résultats du vote à bulletins secrets sont les suivants :

Candidats : M. Stéphane SIMON et M. Guillaume ROUGER

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants 114

Nombre de bulletins blancs 5

Nombre de suffrages déclarés nuls 0

Nombre de suffrages exprimés 109

Majorité absolue 55

Ont obtenu :

M. Stéphane SIMON 59

M. Guillaume ROUGER 50

Monsieur Stéphane SIMON est élu représentant titulaire d'Evreux Portes de Normandie au sein du Conseil d'administration du TANGRAM

5 Plan local de sobriété énergétique

☞ **APPROUVE (moins 9 abstentions)** les orientations ci-dessous du Plan local de sobriété énergétique et **DECIDE** la réalisation d'une évaluation de l'impact de ces décisions pour l'été 2023 :

Concernant les déplacements des agents de la collectivité :

- Optimiser l'utilisation des véhicules de service, avec un nouveau règlement d'utilisation des véhicules et la mise en place de géolocalisations
- Verdir la flotte des véhicules de services : conduite d'une étude fin 2022
- Limiter les déplacements intra-Evreux en véhicules thermiques avec l'achat de vélos de service supplémentaires

Concernant la collecte des déchets, générant les dépenses de carburant les plus importantes :

- Cesser la mise à disposition gratuite des bennes de déchets verts aux particuliers
- Rationaliser les 3 éco-points du Nord d'EPN : Arnières, St Sébastien, Sacquenville.
- Fermer le point vert de Caer
- Fermer les déchetteries entre 8h et 9h
- Etudier la fermeture des déchetteries le dimanche matin
- Envisager différemment la gestion des transports des bennes en déchetterie
- Arrêter le service de déchetterie mobile
- Appliquer la redevance spéciale sur la totalité du territoire communautaire
- Adapter les seuils de la redevance spéciale à l'extension du tri
- Expérimenter des collectes d'ordures ménagères et de tri moins fréquentes
- Diminuer la fréquence de collecte du centre-ville d'Evreux
- Etudier une collecte des encombrants différente, et non plus en porte à porte
- Réinterroger la collecte des déchets verts en porte à porte

Concernant l'éclairage public :

- Poursuivre le passage à un éclairage public 100% LED à échéance 2029
- Baisser la consommation d'énergie de 64 % à cette échéance
- Poursuivre la gradation nocturne sur les nouveaux matériels, à moins de 50 %
- Etudier les possibilités d'extinction de certains axes et secteurs
- Maîtriser l'éclairage des terrains de sports
- Réduire les horaires des éclairages festifs (Noël, mises en valeur)

Concernant le réseau de chauffage urbain :

- Raccorder les bâtiments publics de la collectivité à chaque extension
- Encourager les raccordements des autres collectivités ou consommateurs d'importance
- Accélérer la programmation de l'extension vers le quartier de Navarre
- Etudier de nouvelles extensions du réseau

Concernant les bâtiments municipaux et communautaires

- Développer une approche patrimoniale orientée sur la consommation énergétique :
 - Vendre les biens vacants valorisables
 - Réhabiliter ou démolir les passoires thermiques
 - Optimiser les occupations
 - Conclure des conventions d'occupation
- Lutter contre les gaspillages d'énergie :
 - Interdire les radiateurs d'appoints,
 - Ne pas ouvrir les fenêtres pour le ménage
 - Ne pas utiliser les climatiseurs sauf alerte météo officielle

- Climatiser à 26°C, pas en dessous
- Arrêter le chauffage des circulations
- Fermer les portes donnant sur des zones non chauffées
- Sensibilisation, former les agents/usagers
- Envisager une journée de télétravail identique et généralisée
- Donner des consignes de chauffe à 19°C pour les bâtiments administratifs, culturels, associatifs
- Donner des consignes à 19°C pour les écoles et 20 °C pour les crèches
- Attendre autant que possible les congés scolaires de la Toussaint pour lancer les chaudières
- Eteindre les chaudières des bâtiments non occupés pendant les congés scolaires
- Eteindre les chaudières aux congés scolaires de Pâques
- Gymnases :
 - Réduire les plages de chauffe pour profiter de l'inertie des bâtiments,
 - Appliquer une consigne de chauffe à 15°C pour les salles dynamiques, à 18°C pour les vestiaires
- Piscines :
 - Réduire d'1°C l'air et l'eau
 - Ne plus déroger à la température de l'eau
 - Allonger les arrêts techniques.

6 - Commune d'Evreux - Vente du bâtiment "Banque de France" - Espace Co Working

☞ Ce dossier est **RETIRÉ** de l'ordre du jour de cette séance

7 - Aide à l'immobilier d'entreprise - TRADEMOS - Acquisition et aménagement de nouveaux locaux

☞ **OCTROIE** une aide à l'immobilier d'entreprises à la SAS TRADEMOS (535 rue G Bellenger à Guichainville) ou à ses représentants légaux dans le cadre d'une avance remboursable d'un montant de 60 000 € ; **OCTROIE** une aide à l'immobilier d'entreprises à la SAS TRADEMOS ou à ses représentants légaux dans le cadre d'une subvention d'un montant de 20 000 € et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et tout avenant ou document éventuel à intervenir dans ce cadre

8 - Parc d'activités des Suresettes - Commune de Normanville - Cession d'un terrain à la société Transport TSE

☞ **CEDE** à la SCI GOLD IMMO 27 ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, une partie de la parcelle cadastrée C 157, sur le parc d'activités des Suresettes à NORMANVILLE, d'une surface d'environ 11 500 m², à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement cédée, au prix de 40 € HT du m², soit 456 000 € HT augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération

9 - Parc d'activités de la Croix Prunelle - Commune de St André de l'Eure - Cession d'un terrain à la société VIMARD TP

☞ **CEDE** à la SCI VIMARD ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, la parcelle cadastrée ZM 297, sur la zone d'activités de la Croix Prunelle de St André de l'Eure, d'une surface d'environ 5 000 m², à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement cédée, au prix de 12 € HT du m², soit 60 000 € HT augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette opération

10 - Parc d'activités de la Croix Prunelle - Commune de Saint André de l'Eure - Cession de foncier économique à CAMERON CARROSSERIE - Modification de la délibération N° 2022-04-05/01

☞ **MODIFIE** ainsi qu'il suit la délibération 1 du 5 avril 2022 : **CEDE** à la SARL CARROSSERIE CAMERON ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, une partie de la parcelle cadastrée ZM 220, sur le parc d'activités de la Croix Prunelle à Saint André de l'Eure, d'une surface d'environ 769 m² au prix de 81 514 € HT, à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement cédée augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération

11 - Guichainville - ZAC du Long Buisson III - Vente par la SHEMA d'un terrain pour la construction du Centre aquatique

☞ **DECIDE d'ACQUERIR (le Président ne prend part ni aux débats ni au vote)** auprès de la SHEMA une partie des parcelles sises à Guichainville cadastrées section AD n° 19 et 20 représentant les lot A1 et A1' de la ZAC du Long Buisson III, pour une superficie d'environ 26 726m², moyennant le prix global de 801 780 € HT. Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge d'EPN ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de la signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette opération

12 - Guichainville - Long Buisson III - Vente par la SHEMA d'un terrain pour la construction du pôle santé

☞ **DECIDE d'ACQUERIR (le Président ne prend part ni aux débats ni au vote)** auprès de la SHEMA une partie des parcelles sises à Guichainville cadastrées section AD n° 5 et 6 représentant le lot C1 de la ZAC du Long Buisson III pour une superficie d'environ 8779m², moyennant le prix global de 240 000 € HT. Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge d'EPN ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de la signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette opération

13 - ZAC Long Buisson 3 Approbation du compte rendu annuel à la collectivité pour les exercices 2020 et 2021 - Etat prévisionnel des Dépenses et Recettes

☞ **APPROUVE (le Président ne prend part ni aux débats ni au vote)** le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) présenté par le concessionnaire pour les exercices 2020 et 2021 de la concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC Long Buisson 3 ; **APPROUVE** l'Etat Financier Prévisionnel des Dépenses et Recettes (EPDR) et le plan de trésorerie annexés, arrêté au 31 décembre 2021, qui s'élèvent en dépenses et en recettes à 24.530.140 € HT, sans augmentation de la participation d'équilibre de la collectivité et **AUTORISE** le représentant de l'exécutif, à procéder à toute formalité utile pour l'exécution de la présente délibération

14 - Projet urbain partenarial - Commune d'Epieds - Extension du réseau d'eau potable rue du Moulin

☞ **FIXE (Mme REVEL ne prend part ni aux débats ni au vote)** un périmètre de Projet Urbain Partenarial en application de l'article L.332-11-3 II. du code de l'urbanisme pour le financement des travaux d'extension du réseau d'eau potable, rue du Moulin à Epieds ; **DECIDE** en conséquence la réalisation des travaux d'extension du réseau d'eau potable pour desservir les parcelles comprises dans le périmètre annexé à la présente délibération (parcelles cadastrées A 228, A 555, A 577, A 578, A 579 et A 580 sur la commune d'Epieds), pour un montant estimé de 12 500,00 € HT, à réaliser avant fin juin 2023 ; **DECIDE** de fixer la prise en charge financière des travaux par M. REVEL à hauteur de 67% du montant des travaux du réseau d'eau potable, soit 8 375 € HT ; **DECIDE** de fixer la prise en charge financière des travaux par le propriétaire des parcelles A 577 et A 579 à hauteur de 33% du montant des travaux du réseau d'eau potable, soit 4 125 € HT, si celui-ci devait réaliser une division en vue de lotir sur son fond de parcelle ; **VALIDE** la durée de l'exonération de la taxe d'aménagement, établie à 10 ans ; **APPROUVE** le Projet Urbain Partenarial entre M. REVEL et Evreux Portes de Normandie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à SIGNER la convention de Projet Urbain Partenarial avec M. REVEL et les futurs acquéreurs potentiels des parcelles concernées par le périmètre de Projet, y compris les éventuels avenants, ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de cette opération

15 Commune de Grosseoeuvre - Achat d'une parcelle aux consorts Le Bihannic

☞ **DECIDE d'ACQUERIR** des consorts LE BIHANNIC une partie de la parcelle sise à Grosseoeuvre section XD numéro 97 pour 17m² environ moyennant le prix principal de 1 300 €. Les frais de notaire seront à la charge d'Evreux Portes de Normandie ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de la signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette opération

16 - Commune d'Evreux - Déclassement d'une partie de la parcelle AY numéro 69 - Vente à la SAIEM AGIRE

☞ **PRONONCE (Mme BANDELIER ne prend part ni aux débats ni au vote)** le déclassement de la parcelle AY 399 ; **CEDE** à la SAIEM AGIRE, le bien sis à EVREUX cadastré AY 399 pour 348m² moyennant le prix d'un euro symbolique. Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette opération

17 - PLUiHD - Approbation de la modification n°2

☞ **APPROUVE (moins 8 abstentions)** la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal d'Evreux Portes de Normandie – Habitat et Déplacements ; **PRECISE** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de l'agglomération et dans les 74 communes, et d'une parution dans un journal diffusé dans le département ; **INFORME** que le dossier approuvé de PLUiHD est tenu à disposition du public au siège d'Evreux Portes de Normandie

18 - Festival de l'Environnement 2022 – Subvention

☞ **DECIDE** de participer au Festival de l'Environnement 2022 ; **OCTROIE** une subvention de 4 000 € à l'association NATURELLEMENT REUILLY, porteuse du projet pour l'organisation de cette manifestation et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention à passer avec NATURELLEMENT REUILLY et tous documents à intervenir

19 - Association Sportive Automobile Club Andrésien (ASACA) - Rallye ' Plaines et Vallée ' 48ème édition Subvention de fonctionnement 2022

☞ **OCTROIE (moins 2 voix contre et 24 abstentions)** une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à l'Association Sportive Automobile Club Andrésien pour l'édition 2022 du rallye « Plaines et Vallées » et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention bipartite correspondante et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre

20 - Dispositif Habitat Privé - Plans de sauvegarde Aubépine et Acacia 2 - Poursuite de l'action

☞ **DECIDE (Mme Leseigneur, Mme Bandelier, M. Ettazaoui et M. Zayani ne prennent part ni aux débats ni au vote)** la poursuite du dispositif de plan de sauvegarde Aubépine et Acacia 2 à l'échelle de chaque copropriété ; **APPROUVE** les objectifs des deux plans de sauvegarde définis dans les conventions ; **APPROUVE** le plan de financement ; **DECIDE** le lancement de la phase de suivi animation des plans pour la période 2023-2027 ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions et leurs avenants éventuels et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SOLLICITER** les subventions inhérentes à ces opérations

21 - Guichet de la Rénovation énergétique FRANCE RENOV - Avenant 1 - Adhésion 2022

☞ **AUTORISE** le renouvellement de l'adhésion d'EPN au dispositif France Rénov en 2022 ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant correspondant et **AUTORISE** le versement montant de 34 090,20 € au titre de l'adhésion et de 2 783 € au titre du maintien de la permanence sur la commune de Saint-André

22 - Conseil Départemental - Fonds Solidarité Habitat - Participation EPN - Abondement 2022

☞ **DECIDE** le versement de la somme de 46 300 € au Département de l'Eure, au titre de l'abondement 2022 du Fonds de Solidarité Habitat

23 - Délégation des Aides à la Pierre 2007-2012 - Clôture comptable – Régularisation

☞ **AUTORISE** la clôture financière de la délégation des aides à la pierre 2007-2012 ; **DECIDE** le reversement à l'Etat de 9 491,65 € et **DECIDE** l'inscription de la dépense au Budget primitif 2023

24 - Evreux - NPRU - Mon Logement 27 - Réhabilitation de 90 logements immeubles Bourgogne Tilleul Subvention communautaire

☞ **OCTROIE (Mme Beauvillard ne prend pas part au vote)** une subvention de **356 420 €** à Mon Logement 27 dans le cadre de l'opération de réhabilitation des immeubles BOURGOGNE TILLEUL à Evreux et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'octroi de cette subvention

25 - Gestion Urbaine et Sociale de Proximité - Avenant n° 3 à la convention cadre

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** l'avenant n°3 à la convention cadre de Gestion urbaine et sociale de proximité et tous documents y afférents et **AUTORISE** Monsieur le Président à **SOLLICITER** toutes demandes de financement et à **SIGNER** tous documents y afférents

26 - Contrat de ville - 3ème phase de programmation 2022

☞ **DECIDE**, au titre du financement Politique de la ville, le versement des subventions ci-après, pour un montant total proposé de 17 000 € et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

AL2E- CENTRE SOCIAL DE LA MADELEINE (axe jeunesse) : 6 000 €

AL2E- CENTRE SOCIAL DE LA MADELEINE (famille/parentalité) : 3 500 €

TEQBALL France (Les quartElles du sport) : 5000 €

MOUV FOR YOU (Fitness pour les femmes de la Madeleine) : 2500 €

27 - Aviron - Extension de l'assainissement collectif - Fixation du prix du branchement forfaitaire Eaux Usées

☞ **FIXE** à 1 080 € TTC le tarif forfaitaire du branchement eaux usées pour l'opération d'extension de l'assainissement collectif réalisé à Aviron

28 - Rapports Annuels Prix et Qualité du Service Eau, Assainissement Collectif et non Collectif 2021 Approbation

☞ **APPROUVE** le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public 2021 des Services Exploitation Eau Potable, Assainissement Collectif et Assainissement non collectif.

29 - Règlements de service Eau Potable, Assainissement et Assainissement non collectif – Modification

☞ **VALIDE** les modifications proposées des règlements de service Eau potable, Assainissement collectif et Assainissement non collectif

30 - Syndicat d'adduction d'eau de la Paquetterie – Adhésion d'Evreux Portes de Normandie pour le compte de la commune de Muzy

☞ **ACCEPTÉ** en tant que membre du SAEP de la Paquetterie, l'adhésion des communes de Chataincourt, Escorpain, Laons, Prudemanche pour les compétences production et distribution de l'eau au 01/01/2023 ; **ACCEPTÉ** en tant que membre du SAEP, l'adhésion de la commune de CruceyVillages pour la compétence Lutte contre la pollution, protection et conservation des eaux superficielles et souterraines au 01/01/2023 ; **ACCEPTÉ** en tant que membre du SAEP, l'adhésion de la commune de Muzy pour les compétences production et distribution de l'eau au 01/01/2024 ; **APPROUVE** le projet de statuts du SAEP et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tout document relatif à ce dossier

31 - Stratégie foncière pour la protection de la ressource en eau 2022-2030

☞ **APPROUVE** la stratégie foncière de protection de la ressource en eau potable 2022-2030 et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous documents associés à cette stratégie incluant les documents nécessaires à la mise en œuvre des actions identifiées dans celle-ci (demandes de subventions, marchés publics, conventions ...)

32 - Vallée de l'Iton - Suivi qualitatif et quantitatif de la nappe d'eau souterraine - Installation d'un piézomètre - Convention de mise à disposition de terrain EPN/MonLogement27

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de mise à disposition de terrain à passer avec le propriétaire « MonLogement27 » société anonyme d'économie mixte, domiciliée au 10 boulevard Georges Chauvin à Evreux, pour l'installation du piézomètre n°22 sur la parcelle cadastrée AD 407, sise La Petite Fabrique à Gravigny, sur sa partie nord qui est non construite, en vue du suivi de la nappe d'eau souterraine, ainsi que d'éventuels avenants ou pièces complémentaires

33 - Mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)- Campagnes 2023 à 2027 Projet agro-environnemental et climatique 2022 (PAEC) – Candidature d'EPN

☞ **APPROUVE** le dépôt de la candidature d'Evreux Portes de Normandie à l'appel à projet agro-environnemental et climatique (PAEC) pour la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur les campagnes 2023 à 2027 et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous documents associés à projet agro-environnementale et climatique, incluant les documents nécessaires à la mise en œuvre des actions identifiées dans celle-ci (demandes de subventions, prestations, marchés publics, conventions ...).

34 - Commune de Cierrey - Assainissement en traverse RD 669 - Subvention d'équipement

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement à la commune de Cierrey (18 616,50 € maximum) suivant le décompte définitif des travaux, au titre de l'assainissement en traverse

35 - Commune de Irreville - Assainissement en traverse RD 10 - Subvention d'équipement

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement à la commune de Irreville (16 610,30 € maximum) suivant le décompte définitif des travaux, au titre de l'assainissement en traverse

36 - Commune de Saint Martin La Campagne - Assainissement en traverse RD 544 et 39 - Subvention d'équipement

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement à la commune de Saint Martin La campagne (11 302,90 € maximum) suivant le décompte définitif des travaux, au titre de l'assainissement en traverse

37 - Déviation sud-Ouest d'Evreux - Réalisation - Convention de financement

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention, et ses éventuels avenants, précisant le cadre général des engagements réciproques de l'Etat, de la région Normandie, du département de l'Eure et d'Evreux Portes de Normandie, pour la réalisation de la Déviation Sud-Ouest d'Évreux par la RN 13. Voici l'échéancier prévisionnel des versements :

	Région Normandie	Département de l'Eure	Evreux Portes de Normandie	Total
2023	6 155 000	1 390 000	1 610 000	9 155 000
2024	3 172 962	704 085	804 799	4 681 846
2025	7 000 000	1 600 000	2 000 000	10 600 000
2026	8 831 410	2 003 900	2 218 225	13 053 535
Total	25 159 372	5 697 985	6 633 024	38 490 381

38 - Projet d'aménagement en 2x2 voies de la RN13 Evreux-Chaufour - Concertation préalable – Positionnement d'Evreux Portes de Normandie

☞ **SOUTIENT (moins 8 voix contre et 5 abstentions)** le projet de réalisation de la 2x2 voies entre Evreux et Chaufour-lès-Bonnières et **RETIENT** le premier scénario de projet dit « de base », avec la création de cinq échangeurs.

39 - Conservatoire à Rayonnement Départemental - Tarifs de la billetterie des spectacles professionnels

☞ **FIXE** les tarifs de la billetterie des spectacles professionnels organisés par le Conservatoire à Rayonnement Départemental Evreux Portes de Normandie selon la grille ci-dessous applicable à compter d'octobre 2022 :

Tarif plein	5€
Tarif réduit : <ul style="list-style-type: none">- Etudiants- Demandeurs d'emploi- Bénéficiaires de minima sociaux	3€
Exonération : <ul style="list-style-type: none">- Elèves inscrits au CRD EPN- Moins de 12 ans- Personnalités et partenaires sur présentation d'une invitation	gratuit

40 - Désignation d'un nouveau représentant EPN pour l'exécution des mandats publics conclus avec la SPL Evreux Normandie Aménagement

☞ (MM LEFRAND, HUBERT, ALORY, MABIRE, TANGUY et Mme HAGUET-VOLCKAERT ne prennent part ni aux débats ni au vote) ; **DESIGNE** le 1er Vice-président comme étant la personne compétente pour représenter la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie pour l'exécution du contrat de mandat public conclu avec la Société Publique Locale Evreux Normandie Aménagement dans le cadre de la construction d'un pôle de santé libéral ambulatoire à Evreux ; **DESIGNE** le 1er Vice-président comme étant la personne compétente pour représenter la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie pour l'exécution du contrat de mandat public conclu avec la Société Publique Locale Evreux Normandie Aménagement dans le cadre du transfert du Conservatoire à Rayonnement Départemental dans le Bâtiment Notre Dame à Evreux ; **DESIGNE** le 1er Vice-président comme étant la personne compétente pour représenter la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie pour l'exécution du contrat de mandat public conclu avec la Société Publique Locale Evreux Normandie Aménagement dans le cadre de la construction de l'IFSI et du parking ; **DESIGNE** le 1er Vice-président comme étant la personne compétente pour représenter la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie pour l'exécution du contrat de mandat public conclu avec la Société Publique Locale Evreux Normandie Aménagement dans le cadre de l'aménagement du pôle gare et **AUTORISE** le 1^{er} Vice-président à signer, en remplacement du 2^{ème} Vice-Président, les conventions de mandat public, ses annexes et tous avenants éventuels à intervenir avec la SPL Evreux Normandie Aménagement.

41 - Attribution des compensations définitives 2022

☞ **ADOpte** les attributions de compensation définitives 2022

42 - Décision modificative N°2

☞ **ADOpte** la décision modificative n°2

43 - Modification d'AP/CP

☞ **ADOpte** les d'AP/CP dans le cadre de la décision modificative n°2 et de la décision de mouvements de crédits n°6

44 - Reprise de provision créance douteuse budget assainissement

☞ **PROCEDE** à la reprise de la provision constituée au titre d'une dotation aux provisions pour risques « dépréciation de comptes de redevables », à hauteur de 100 925,40 €. Cette reprise de la provision s'effectuera sur le compte 7817

45 - Provisions pour dépréciation d'actifs circulants - Modification de la délibération N°2022-06-28/71

☞ **MODIFIE** la délibération 2022-06-28/71 ainsi qu'il suit :

- **APPROUVE** la méthode de calcul de la provision pour dépréciation des actifs circulants à constituer selon une méthodologie d'évaluation statistique fondée sur les informations renseignées dans le système d'information du comptable public pour les créances à recouvrer et des taux de risque associés estimés par la collectivité.
- **APPROUVE** la constitution d'une provision semi-budgétaire pour les montants suivants :

Budget	Montant en euros
Mobilités	1 999,33
SPANC	4 269,76
Croix Prunelle	1 461,45

46 - Gratuité des équipements sportifs utilisés par les lycéens et assimilés - Convention EPN/Région Normandie/Etablissements

☞ **ACCEPTÉ** le principe de contrepartie de mise à disposition régulière et gratuite des équipements sportifs propriétés de Evreux Portes de Normandie en faveur des lycéens et des élèves d'établissements assimilés pour bénéficier des subventions de la Région Normandie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer, avec la Région Normandie, la convention d'utilisation d'installations, ainsi que ses éventuels avenants et tout document afférent

47 - Maison de l'Europe - Subvention fonctionnement 2022

☞ **OCTROIE** une subvention de fonctionnement de 3 000 € à la Maison de l'Europe de l'Eure au titre de son programme d'actions 2022 et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière correspondante et tout document afférent à ce dossier

48 - Attribution de fonds de concours d'investissement aux communes

☞ **OCTROIE** les fonds de concours ci-après :

- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 780 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune **d'Acon** pour la pose de deux poteaux incendie (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 3 255,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune **d'Angerville-la-Campagne** pour l'acquisition d'un logiciel JVS,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 533,28 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Angerville-la-Campagne pour la mise en conformité incendie et accessibilité de la mairie et de l'école,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 50 580,84 €, soit 18 % du coût HT du projet, à la commune **d'Aviron** pour la transformation de la cuisine du restaurant scolaire (financement Etat, Département, CAF),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 3 925 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Bretagnolles** pour le nettoyage et la remise en état d'un terrain communal,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 5 370 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de **Caugé** pour la réserve incendie route de la Bonneville sur Iton et un poteau incendie route de Claville (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 905,62 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Caugé pour l'acquisition de petits outillages portatifs,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 729,02 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Caugé pour l'acquisition de mobiliers de classe,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 909 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Caugé pour l'acquisition de défibrillateurs pour les bâtiments publics,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 880,98 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Caugé pour les travaux de couverture au local technique,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 715,55 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Caugé pour l'acquisition de matériel informatique pour la mairie et l'école,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 9 366,50 €, soit 25 % du coût HT du projet, à la commune de **Cierrey** pour les travaux de mise en conformité – Défense incendie (financement Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 741 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Cierrey pour l'acquisition d'un tableau d'affichage pour la mairie et l'école,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 22 127,60 €, soit 21 % du coût HT du projet, à la commune de **Coudres** pour l'isolation intérieure et le remplacement du système de chauffage sur le bâtiment Ecole-Mairie (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 7 154,63 €, soit 22 % du coût HT du projet, à la commune de Coudres pour l'aménagement d'un accès PMR pour l'école (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 4 864,30 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Coudres pour le ravalement de la mairie et de l'école (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 667 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune **d'Emalleville** pour les travaux de 1^{ère} urgence pour la toiture de l'église,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 13 100 €, soit 42 % du coût HT du projet, à la commune **d'Evreux** pour l'acquisition de lettres géantes en acier #Evreux (financement CAF),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 10 511,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Evreux pour la sécurisation de l'école Maillot – phase 2,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 9 500 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Evreux pour l'acquisition d'une presse agricole round baller,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 212,13 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Fauville** pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur,

- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 285,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fauville pour l'acquisition de mobilier et de matériel pour la salle d'activités,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 463,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fauville pour l'acquisition de jeux pour l'aire de jeux au lotissement « les pommiers »,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 116,62 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fauville pour l'acquisition de décors d'illuminations de Noël,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 947,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fauville pour l'acquisition d'une barrière pour le « chemin des houx »,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 6 879,28 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Gauville-la-Campagne** pour la rénovation du bâtiment au 1b rue d'Aviron,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 23 745,36 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de **Gravigny** pour l'équipement en vidéoprotection de la commune – 1^{ère} tranche (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 23 345,50 €, soit 29 % du coût HT du projet, à la commune de **Grossoeuvre** pour la mise en place d'une classe modulaire (financement Etat),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 116 €, soit 6 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour l'acquisition de capteurs CO2 (financement Etat),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 6 341,75 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour la mise en place d'une réserve incendie Rue Saint Martin (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 4 346,75 €, soit 21 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour la mise en place d'une réserve incendie Rue Viancourt (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 6 773 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Huest** pour la rénovation de l'accueil du secrétariat de la mairie et de la salle du conseil municipal,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 2 631 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour les travaux sur le mur de clôture entre la mairie et le cimetière,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 2 019,39 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour la création d'une dalle de ciment pour l'implantation d'un container à verres enterré,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 479,30 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour la mise aux normes de l'éclairage de la cour de la mairie,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 642,65 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour l'acquisition de panneaux de signalisation réglementaire et panneaux pour les nouvelles rues avec numérotation,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 130,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour la pompe de circulation double de la pompe à chaleur du complexe Pierre Moisy,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 488,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Jouy-sur-Eure** pour le remplacement des tapis de l'école et de la mairie,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 798 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Jouy-sur-Eure pour le remplacement de l'ordinateur du poste comptable de la mairie,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 659,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Jouy-sur-Eure pour le remplacement des luminaires d'une classe et de la salle d'activités de l'école,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 447 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **la Baronnie** pour la restauration de bancs,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 210 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Baronnie pour la création d'un portillon à la mairie,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 600 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Baronnie pour l'acquisition de trois bancs,

- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 175,99 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Baronnie pour l'acquisition d'un vestiaire,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 818,43 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Baronnie pour l'acquisition d'un ordinateur portable pour le secrétariat,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 19 925 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Baronnie pour l'acquisition d'un tracteur,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 190,20 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de **la Chapelle-du-Bois-des-Faulx** pour la modification de l'éclairage halogène par des LED au stade de foot (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 960,85 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **la Couture Boussey** pour l'acquisition d'un chenil,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 752,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture Boussey pour l'acquisition d'une serre,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 122,76 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture Boussey pour l'acquisition d'un système de lavage,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 791,33 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **la Trinité** pour l'installation d'une bouche incendie,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 471,66 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du **Mesnil-Fuguet** pour le relevage de tombes au cimetière,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 500 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du **Plessis-Grohan** pour l'acquisition de capteurs CO2 et de supports pour l'école,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 675 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du **Val-David** pour le remplacement d'une armoire frigo positive,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 3 128,88 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune du **Vieil-Evreux** pour la fourniture et la pose de 5 poteaux incendie (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 3 554,94 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des **Ventes** pour le remplacement de la toiture de la cuisine de la boulangerie,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 521,92 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Ventes pour l'acquisition d'outillages,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 123,10 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Ventes pour l'acquisition de mobiliers pour la bibliothèque,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 28 636,19 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **l'Habit** pour la remise en conformité du logement locatif communal N°2,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 5 392,50 €, soit 30 % du coût HT du projet, à la commune de l'Habit pour la remise en conformité d'une classe et de la salle des institutrices (financement Etat),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 862,06 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du **Mesnil-sur-l'Estrée** pour la pose d'un compteur d'eau indépendant pour la crèche,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 368 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour l'enfouissement du câble électrique reliant le cabinet infirmière à la future crèche,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 446,55 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour l'acquisition de matériels pour les services techniques,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 2 291,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour les rives de la toiture de la crèche,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 11 692,84 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de **Miserey** pour la rénovation thermique ainsi que la structure de la toiture de l'école (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 8 505 €, soit 15 % du coût HT du projet, à la commune de **Mouettes** pour l'installation de deux réserves incendie (financement Etat et Département),
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 3 420,65 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Normanville** pour l'acquisition de mobilier pour le groupe scolaire,

- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 12 317 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Normanville pour les travaux de la sente piétonne rue du stade,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 7 303 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Normanville pour l'aménagement du chemin de liaison entre la rue du Stade et la route de la Vallée,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 11 058,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Normanville pour l'acquisition de jeux au groupe scolaire,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 207,85 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Parville** pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur, d'enceintes et d'un PC portable,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 675 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Prey** pour l'acquisition de guirlandes de Noël,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 2 068 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour l'acquisition d'un lave-vaisselle pour la cantine de l'école,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 233,85 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour l'acquisition d'un fauteuil adapté pour un enfant de l'école,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 7 685,80 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour la mise en conformité des bâtiments communaux,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 3 482,18 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour la réalisation d'un espace cinéraire,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 10 986 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de **Saint-Sébastien-de-Morsent** pour les jeux extérieurs Marie Laurencin,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 2 876,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'éclairage du terrain de pétanque,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 8 047,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'éclairage du terrain de football herbe,
- **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 587 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition d'un réfrigérateur pour l'école Marie Laurencin,
- **ANNULER** le versement d'un fonds de concours de 461,22 € délibéré le 5 avril 2022 pour la commune de Courdemanche pour l'acquisition d'illuminations de Noël, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
- **ANNULER** le versement d'un fonds de concours de 823 € délibéré le 13 avril 2021 pour la commune de Mouettes pour l'acquisition d'un module de facturation, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
- **ANNULER** le versement d'un fonds de concours de 647,50 € délibéré le 28 septembre 2021 pour la commune de Reuilly pour le remplacement de la motorisation de la porte de l'atelier communal, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
- **ANNULER** le versement d'un fonds de concours de 5 101,64 € délibéré le 25 juin 2019 pour la commune de Sacquenville pour la création de deux bureaux dans le local de rangement, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,
- **ANNULER** le versement d'un fonds de concours de 1 667,50 € délibéré le 15 octobre 2019 pour la commune de Saint Luc pour la création d'une place de stationnement PMR et l'extension de la clôture de la mairie, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,

et **AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions financières correspondantes et tous documents afférents à ces dossiers, y compris les éventuels avenants.